



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Installation classée pour la protection de l'environnement

Projet de centrale de valorisation énergétique à partir de biomasse, de réaménagement du parc de matières premières et de modernisation des lignes de préparation de pâte à papier

par la Société **SAICA PAPER EL 573**, route des Ortis sur la commune de : **LAVEYRON 26240**

Par arrêté du 6 janvier 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 35 jours, est prescrite du : **mardi 9 février 2021 au lundi 15 mars 2021 inclus**.

Ce projet, relevant de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, rubriques **n°2430** « Préparation de pâte à papier », **n°2640** « Emploi de colorants et pigments organiques », **n°3610-b** « Fabrication de papier ou carton », **n°2791** « Installation de traitement de déchets non-dangereux », **n°3532** « Valorisation de déchets non-dangereux non-inertes capacité supérieure à 75 T/jour », **n°2771** « Installation de traitement thermique de déchets non dangereux », **n°3110** « Combustion – puissance thermique supérieure à 50 MW », **n°3520-a** « Élimination et valorisation de déchets dans des installations d'incinération ou de co-incinération de déchets », et de la nomenclature loi sur l'eau (IOTA) rubrique **n°1.1.2.0.** « Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage », est soumis à autorisation environnementale et doit faire l'objet des formalités d'enquête publique.

Au terme de la procédure, **une autorisation environnementale unique**, assortie du respect de prescriptions, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

**Le commissaire enquêteur est Monsieur Gérard CLERC**, ingénieur EDF, retraité.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers et leurs résumés non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse de l'entreprise, ainsi que les avis des services consultés lors de l'examen du dossier, est disponible en mairie de LAVEYRON, où le public pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture au public, sur support papier et sur un poste informatique en version numérique, et consigner ses observations directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

L'entier dossier est consultable pendant l'enquête sur le site internet des services de l'État à l'adresse : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr) rubrique « Avis d'Ouverture d'Enquête Publique ». Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations du public, qui seront ensuite communiquées au commissaire enquêteur et insérées, dans les meilleurs délais, dans le registre ouvert au public en mairie de LAVEYRON. Ce site internet ne permettant pas l'ajout de pièces jointes aux observations, celles-ci devront être, le cas échéant, adressées par courrier au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie siège de l'enquête.

### **Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :**

- **par voie postale** en mairie siège de l'enquête : Mairie de LAVEYRON 140, allée de la Ronceraie 26240 LAVEYRON, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête, **ou**
- **par courriel** : [pref-consultation-enquete-publique5@drome.gouv.fr](mailto:pref-consultation-enquete-publique5@drome.gouv.fr), avec mention en objet du titre de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne peut obtenir communication du dossier d'enquête publique, sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme au Bureau des enquêtes publiques. En outre, les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

L'avis d'enquête, l'avis de l'autorité environnementale, puis le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, puis la décision, seront tenus à la disposition du public sur le site internet des services de l'État à l'adresse : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr) rubrique « Avis d'Ouverture d'Enquête Publique », pendant un an.

Les communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km sont : LAVEYRON, BEAUSEMBLANT, ALBON, SAINT-VALLIER et ANDANCETTE en Drôme, ARDOIX, TALENCIEUX, ANDANCE, SARRAS, THORRENC et SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX en Ardèche.

### **Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de LAVEYRON :**

- le mardi 9 février 2021 de 9h à 12h
- le mardi 16 février 2021 de 9h à 12h
- le vendredi 26 février 2021 de 14h à 17h
- le mardi 2 mars 2021 de 9h à 12h
- le lundi 15 mars 2021 de 14h à 17h

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de LAVEYRON, ainsi qu'en préfecture de la Drôme (Bureau des enquêtes publiques) et sur le site internet des services de l'État en Drôme, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

**Des informations sur le projet peuvent être demandées à :** M. Francis MICHEL, Directeur, société SAICA PAPER, 573 route des Ortis 26240 LAVEYRON, Tél : 04.75.23.67.58, Mail : [enquetepublique.paper.champblain@saica.com](mailto:enquetepublique.paper.champblain@saica.com)

**NOTA : Dans le contexte de l'épidémie « Covid-19 », des mesures d'hygiène et de distanciation sociale sont définies pour cette enquête, affichées en mairie avec l'avis au public, et devront être strictement respectées.**